

COMMUNE d'AIRE SUR LA LYS

Séance du CONSEIL MUNICIPAL du
VENDREDI 25 OCTOBRE 2019

DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL d'AIRE SUR LA LYS
EN DATE du VENDREDI 25 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix neuf, le **VENDREDI 25 OCTOBRE** à 20H, le conseil municipal d'Aire-sur-la Lys s'est réuni en la **salle des Mariages** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 18 OCTOBRE 2019.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mme CATTY Christine, M. MARQUANT Daniel, Mme WOZNY Florence, M. COLLE Philippe, Mme BAUDEQUIN Odile, MM. OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjoints, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, EDOIRE Isabelle, M. LERMYTTE François, Mme SAVARY Véronique, M. DENECKER Romain, Mme BLONDEL Suzette, M. BOULET Guillaume, Mmes LADERRIERE Lyse, DECRIEM Marie-Christine, M. FACON Jean-Noël, Mme DEGRACE Marie-Josée, M. DELPOUVE André, Mme COURTOIS Odile, M. DUBUISSON Frédéric, Mme CHRETIEN Stéphanie, M. FIEVET Gilles.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DANEL Daniel a donné procuration à M. DUBUISSON Frédéric
Mme ROUX Nathalie a donné procuration à Mme WOZNY Florence
M. DAUCHY Dominique a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude
M. CATTEZ François a donné procuration à Mme CATTY Christine
Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile

Secrétaire de séance : M. FACON Jean-Noël

Fin de la séance : 20h 51

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

.../...

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20191025-121019-DE
Date de télétransmission : 30/10/2019
Date de réception préfecture : 30/10/2019

OBJET : Exploitation d'un Parc éolien par la SAS SEPE GENTIANE sur la commune de BLESSY Installations classées - Enquête publique environnementale - Avis du Conseil Municipal

2019-10-N° 12

Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais nous a informés, par courrier en date du 04 septembre 2019, d'une enquête publique relative à l'exploitation d'un parc éolien par la SAS SEPE GENTIANE sur la commune de BLESSY

En conséquence, une consultation est organisée sur le territoire de la commune de BLESSY, du 25 septembre 2019 au 25 octobre 2019 inclus.

Le Tribunal Administratif en date du 29 août 2019 a désigné Monsieur Philippe DENTANT, en tant que Commissaire Enquêteur, lequel a tenu les permanences, en Mairie de BLESSY, jusqu'à ce vendredi 25 octobre 2019, date de clôture de l'enquête publique.

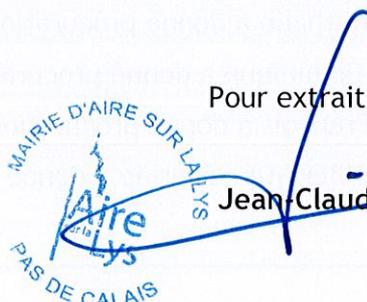
Le Conseil municipal est invité à émettre un AVIS sur cette demande d'autorisation, sachant que la CAPSO a pris la décision de ne plus développer de parc éolien. Par ailleurs, sur les hauteurs de BLESSY, nous disposons d'une vue imprenable sur les Monuments historiques d'Aire-sur-la Lys.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Odile BAUDEQUIN - Maire-Adjointe,

Et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal A l'UNANIMITE ; émet un AVIS DEFAVORABLE, sur la demande d'autorisation d'exploiter un Parc éolien, par la SAS SEPE GENTIANE, sur la commune de BLESSY, compte tenu des arguments repris ci-dessus.

Pour extrait conforme,
- Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX



Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20191025-121019-DE
Date de télétransmission : 30/10/2019
Date de réception préfecture : 30/10/2019